

Bulletin d'adhésion 2024 — FFMC 88



<http://www.ffmc88.com>
tresorier@ffmc88.com

PLUS NOMBREUX = PLUS FORTS REJOIGNEZ-NOUS !

À retourner à :

FFMC 88
Monsieur Franck Leloup - Trésorier

72 Chemin du Petit Chaperon Rouge
88000 ÉPINAL

Nom : Prénom : N° adhérent* :

Adresse :

..... Date de naissance :

Courriel : Téléphone :

Moto(s) :

*Déjà adhérent ? Pensez au prélèvement automatique, demandez-le sur votre compte (<https://ffmc.asso.fr/espace-adherent/> « Mon profil »).

J'utilise habituellement : Facebook Twitter

42 € pour une adhésion standard

28 € pour une adhésion jeune (moins de 26 ans)

70 € pour une adhésion couple

J'autorise la FFMC à :

m'envoyer sa lettre d'information

à transmettre mes données personnelles à Moto Magazine afin de recevoir mensuellement sa lettre d'information

à transmettre mes données personnelles à l'Assurance Mutuelle des Motards pour lui permettre de me contacter¹

Mode de règlement :

Espèces Virement : FR76 1027 8061 0100 0214 9150 160 (CMCIFR2A) Chèque joint n°

Les règlements par carte bancaire se font directement à <https://tinyurl.com/FFMC-88>, sans imprimer ce bulletin.



Fait à :

Le :

Signature :



Réunion des adhérents :

Chaque 3^e vendredi du mois (quartier de la Magdeleine à Épinal)

Ouverte à toutes et tous, adhérent·es ou non.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 6.1.a du règlement européen en matière de protection des données personnelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à sn@ffmc.asso.fr ». La charte des données personnelles de la FFMC : <https://ffmc.asso.fr/donnees-personnelles>.

¹ Ne concerne que les adhérents qui ne sont pas sociétaires de l'AMDM, afin de leur présenter les avantages de l'assurance du mouvement motard FFMC.



**POUR DEFENDRE
LA MOTO
ET LES MOTARDS**

ADHÉRER, POURQUOI ?

- **S'organiser et agir pour défendre notre passion**
- **S'informer**, connaître ses droits, savoir ce qu'il va se passer
- En étant **plus nombreux**, nous sommes **plus forts face au gouvernement et aux instances européennes**
- Adhérer est un **engagement** et un **acte de solidarité** pour qu'elle soit plus que jamais présente entre motards

42 € POUR QUOI FAIRE ?

- Permettre à la FFMC de **communiquer** avec les **adhérents** et avec les **grands médias** et **pouvoirs publics**
- Faire en sorte que la FFMC garde son **indépendance** et sa **liberté d'action**
- **Agir sur le terrain** (organisation de manifs, création de pétitions, Relais Calmos...)
- **Organiser** les discussions internes et permettre de fonctionner **collectivement**

Grâce à la FFMC, tu as gagné le droit :

- de ne pas payer de vignette fiscale dédiée aux 2 et 3 roues motorisés (1980)
- de payer 40 % de moins que les voitures au péage (1982)
- d'être un peu plus en sécurité avec le doublement des rails de sécurité dans les zones dangereuses (1996)
- d'avoir des antivols normalisés (2000)
- de ne pas subir la procédure Véhicules Endommagés (2009)
- de ne plus être bridé à 100 chevaux (2010)
- de ne pas porter de rétroréfléchissant (2012)
- de passer un permis moto modernisé et accessible à toutes et tous, y compris aux petits gabarits (2020)
- et peut-être un jour de pouvoir remonter les files en toute légalité partout !



PLUS NOMBREUX = PLUS FORTS

<http://www.ffmc88.com>